

Bases légales / textes de référence : article L719-4 du code de l'éducation, article 48 de la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951 modifiée, arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, circulaire DGESIP n°2012-12-290 du 3 juillet 2012

			2021/2022	2022/2023
ENSGSI	TOEIC : Session de passage (<i>cette session payante n'est prévue que pour les étudiants dont le passage du TOEIC n'est pas obligatoire. Si le TOEIC est obligatoire dans le cursus, le passage et un test d'entraînement sont gratuits car pris en charge par l'école comme activité pédagogique couverte par les droits d'inscription</i>)			Tarif établissement
	LINGUASKILL : Session de passage (<i>Certification possible à la place du TOEIC : prise en charge par la composante pour les dernières années, payant pour les étudiants qui souhaitent passer la certification avant</i>)		//	30 euros
	Certification Lean6 sigma Green Belt : Chaque étudiant, dans son cursus ingénieur, suit un module de Lean6. Les étudiants peuvent passer la certification Lean6 niveau Green Belt.		//	30 euros